

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

10 JUILLET 2008

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Conservation-  
restauration des  
collections d'oeuvres  
d'art – Demande de  
subvention à l'Etat  
(Direction Régionale des  
Affaires Culturelles –  
D.R.A.C.)**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 11 juillet 2008  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 22 juillet 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 août 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
François LANSIART

L'an deux mille huit, le 10 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 3 juillet deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAAD, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

**Avait donné procuration :**

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC  
Madame ROCCHETTI à Madame TÉA  
Monsieur PERRAULT à Monsieur PIVERT  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
Monsieur BLANC à Monsieur PÉRICARD  
Madame FRYDMAN à Monsieur LEVÊQUE

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur STUCKERT

**N° DE DOSSIER** : 08 F 02

**OBJET** : CONSERVATION-RESTAURATION DES COLLECTIONS D'OEUVRES  
D'ART – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ÉTAT (DIRECTION  
RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES – D.R.A.C.)

**RAPPORTEUR** : Monsieur HAÏAT

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Dans le cadre de la programmation annuelle de conservation-restauration, il est proposé pour l'année 2008 les œuvres suivantes :

<b>Domaine</b>	<b>Oeuvre</b>	<b>Montant H.T.</b>
<b>Peinture</b>	Paul Vera, panneaux latéraux salle à manger <i>La Thébaïde</i> (support et couche picturale)	6 580,00
	Paul Vera, <i>Le Jardinage</i> , huile sur toile (2 <sup>e</sup> tranche support et couche picturale)	11 300,00
	Louis Abel Truchet, <i>Les Tuileries</i> , huile sur toile	1 400,00
<b>Dessin</b>	Paul Vera, <i>Baigneuses</i> , craie grasse et sèche et/ou fusain	550,00
<b>Cadres</b>	Restauration de trois cadres	3 086,00
<b>Cuir</b>	Jean-Charles Moreux, bureau d'André Vera, dessus de cuir	400,00
<b>Sculpture</b>	Ateliers Martin, d'après Paul Vera, <i>L'Été</i> , bas-relief en terre cuite vernissée (fin de travaux)	1 080,00
<b>Textile</b>	Blanche Ory-Robin, <i>Tournesols et perroquets</i> (fin de travaux)	1 200,00

Le montant total de ces opérations s'élève à 25 596 € H.T., soit 30 612,82 € T.T.C..

L'Etat peut subventionner ces opérations à hauteur maximum de 80 % du montant H.T. de la dépense, soit 20 476,80 € H.T..

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A l'unanimité,

APPROUVE ce projet,

SOLLICITE auprès de l'Etat (D.R.A.C.), l'attribution d'une subvention au taux maximum pour ces opérations,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines



Maurice SOLIGNAC

